

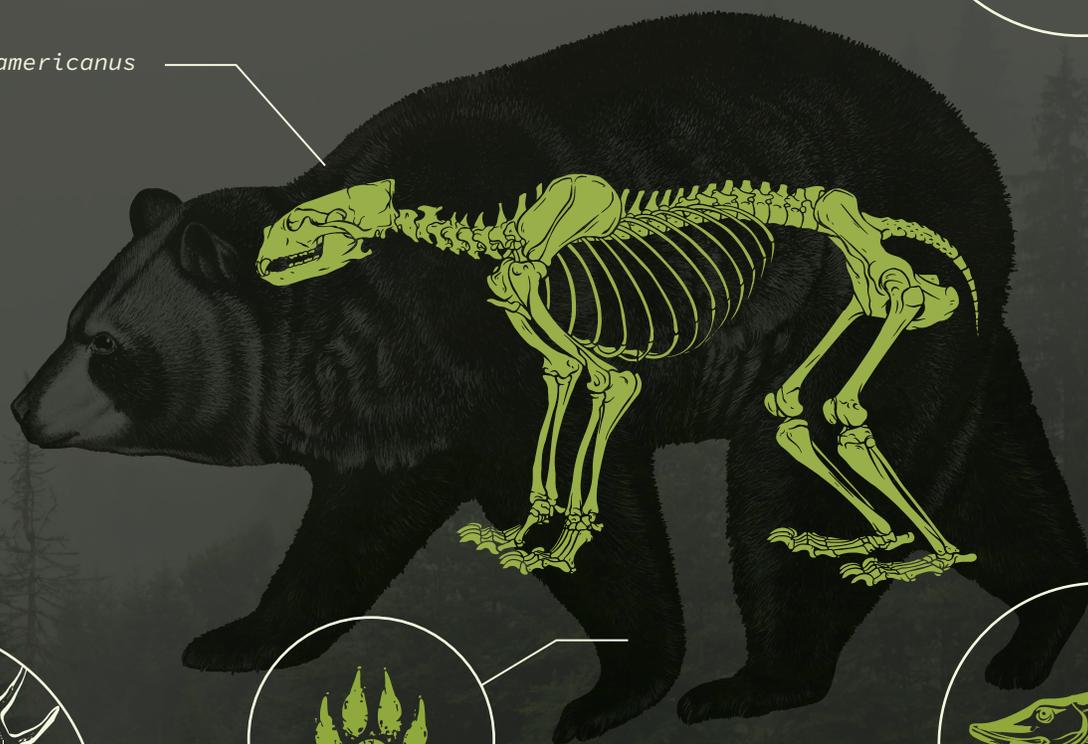
Revue annuelle 2024

de la Fédération québécoise des chasseurs
et pêcheurs et de ses filiales

Anatidae



Ursus americanus



Esox lucius



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

ACTION ÉDUCATIVE
SÉCURITÉ NATURE

FONDATION
HÉRITAGE FAUNE



TABLE DES MATIÈRES

L'ANNÉE VUE PAR NOS PRÉSIDENTS	4
LES ADMINISTRATEURS	6
L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE	9
RAPPORT ANNUEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS	10
FAITSSAILLANTS	12
Un premier encadrement légal de la recherche de gibiers blessés avec chiens	12
Ouverture prochaine de la chasse à la grue	12
Développement du programme Chasseurs généreux	12
RÉALISATIONS RELATIVES À LA CHASSE	13
Un plan de gestion de l'original prévu pour 2026	13
Prochain plan de gestion du petit gibier : peu de nouveauté	14
Révision d'étape du plan de gestion du cerf de Virginie	14
RÉALISATIONS RELATIVES À LA PÊCHE	16
Un premier plan de gestion du brochet	16
Plan de gestion du bar rayé : se préparer à la pêche dans le fleuve....	16
Le saumon atlantique en situation précaire.....	17

DU CÔTÉ DES LOIS ET RÈGLEMENTS	18
Interdiction d'armes à feu par le gouvernement fédéral	18
Nouvelle définition d'abri sommaire.....	19
Publication du règlement sur la recherche de gibiers blessés avec chiens	19
CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA FAUNE	20
Intervention contre la vente illégale de venaison	20
Fin du programme de recherche sur les effets de la tique d'hiver	20
Tournée de réflexion sur l'avenir de la forêt	21
De nouvelles réserves nationales de faune	22
Le loup de l'Est : une décision du MELCCFP saluée.....	22
Protéger le caribou pour un meilleur équilibre écologique	23
COMITÉS	24
Comité Chiens de chasse.....	25
Comité Oiseaux migrateurs	27
RAYONNEMENT DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE	28
Du contenu attrayant sur le web	28
Événements dédiés à la chasse et à la pêche	29
Rayonnement dans les médias	31
Programme de bourses Dragons de la relève	32
Trophée Québec	33
PROGRAMMES DE DON DE VENAISON	34
Chasseurs généreux	34
Débitage du gibier issu des saisies de la Protection de la faune du Québec.....	35

MEMBRES	36
Soutien aux membres associatifs.....	36
Les organisations membres	37
Les membres officiels	37
RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION HÉRITAGE FAUNE	38
FAITS SAILLANTS	40
Bonification de deux programmes de bourses	40
Première édition des Jeux provinciaux de pêche sur la Côte-Nord	40
Stratégie philanthropique	40
REVENUS	41
Répartition des revenus	41
Répartition détaillée des revenus	42
Faits saillants sur le financement	43
UTILISATION DES FONDS	44
Attribution des bourses et subventions	44
Détails des subventions et des bourses distribuées – Fonds général..	45
LES AUTRES FONDS DE LA FONDATION	47
Fonds Dindon sauvage.....	47
Fonds dédié ACPN.....	47
Fonds Chasseurs généreux Latulippe.....	47
RAPPORT ANNUEL DE SÉCURITÉ NATURE	48
FAITS SAILLANTS	50
Amorce de la refonte des outils numériques.....	50
Nouvelles formations en chantier	50
Investissement dans le matériel de cours.....	50

BILAN DU NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX FORMATIONS	51
Cours en ligne.....	51
Cours en classe	51
Tournée de cours dans le nord du Québec.....	52
AMÉLIORATION CONTINUE	54
Révision des cours par la Gendarmerie royale du Canada	54
Comité de formation	54
FORMATION DES MONITEURS	55
Formations initiales CCSMAF et CCSMAFAR	55
Formation continue	55
DÉVELOPPEMENT DE NOS SERVICES	56
Des outils numériques à la fine pointe.....	56
Des formations complémentaires pour les chasseurs	56
Rencontre des clubs de tir	57
AIDE FINANCIÈRE 2024	58
MONITEURS, INSTRUCTEURS ET RESPONSABLES DE LA FORMATION	59
Nombre de moniteurs et d'instructeurs par région	59
Instructeurs.....	59
Responsables régionaux de la formation	59
RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES	60
Du côté de la FédéCP.....	60
Du côté de Sécurité nature	61

L'ANNÉE VUE PAR NOS PRÉSIDENTS



Marc Renaud

Président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs de 2017 à novembre 2024



Pierre Caron

Président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs par intérim depuis novembre 2024

L'année 2024 a été marquée par un changement important à la gouvernance. Après huit ans à la présidence, Marc Renaud a accepté le défi de prendre la direction générale de la FédéCP. Dès lors, Pierre Caron a été mandaté pour assurer l'intérim de la présidence. Comme ce changement a eu lieu en fin d'année, nous joignons nos voix pour vous présenter le point de vue de président sur les projets de la FédéCP.

Plus que jamais, nous devons défendre nos droits, promouvoir nos activités et assurer une relève passionnée. La chasse et la pêche font partie de notre identité québécoise, et il est essentiel de les préserver dans un contexte où les défis sont nombreux. Nous continuerons d'agir avec détermination pour faire valoir nos intérêts auprès des décideurs et du grand public.

Nous poursuivrons aussi notre travail pour améliorer nos services et offrir à nos membres encore plus de soutien et d'avantages. La refonte de notre membership, amorcée en 2023, est un pas important dans cette direction, et nous veillerons à ce que chaque chasseur et pêcheur se sente écouté et représenté. Nous voulons que notre communauté soit encore plus unie et engagée dans la défense de nos traditions.

Enfin, nous devons regarder vers l'avenir avec ambition. La transmission de notre passion aux générations futures est une priorité, et nous travaillerons à renforcer l'éducation et la sensibilisation auprès des jeunes et des nouveaux adeptes. Ensemble, nous avons le pouvoir de faire une différence et d'assurer un avenir solide à notre patrimoine faunique. Merci de votre engagement et au plaisir d'échanger avec vous cette année !



Yves Lachapelle

Président de la Fondation Héritage faune



Pascal Alarie

Président de la filiale éducative Sécurité nature

L'année qui s'achève témoigne une fois de plus de votre engagement indéfectible envers la chasse, la pêche et la mise en valeur des habitats fauniques. En tant que bénévole actif sur le terrain ou que donateur fidèle, vous poussez sans cesse la Fondation Héritage faune à vous offrir les outils adaptés pour réaliser vos ambitions.

En 2024, nous avons d'abord pris le temps de vous écouter. Un sondage mené auprès de nos associations membres a guidé la refonte de notre programme de bourses, menant à une bonification des montants et à la suppression de certaines restrictions pour l'attribution des populaires bourses Relève.

Nous avons aussi poursuivi notre réflexion stratégique visant à définir une vision philanthropique pour l'avenir de la Fondation. Étant donné que la FédéCP mène parallèlement des travaux de planification stratégique qui influenceront nos orientations, nous attendrons la fin des travaux pour combiner les meilleurs éléments des stratégies et vous présenter un résultat optimal.

Par ailleurs, nous avons mis les bouchées doubles pour recueillir les fonds qui serviront à vous offrir des bourses plus généreuses dès 2025. Le succès de la deuxième édition du tirage, dont le grand prix était un forfait de chasse à Sépaq Anticosti, a soulevé les passions. Grâce à votre enthousiasme et à votre appui, nous avons récolté près de 100 000 \$.

C'est avec des énergies renouvelées que nous amorçons la prochaine année. Nous mettons tout en oeuvre pour réaliser notre mission commune de former de prochaines générations de chasseurs et pêcheurs responsables, animés par la protection de la faune et de ses habitats.

À vous tous qui croyez en l'importance de notre patrimoine faunique, merci de nous accompagner dans cette mission. Ensemble, nous faisons une réelle différence.

C'est avec un immense plaisir que je vous présente notre bilan de l'année 2024 en tant que président du conseil d'administration de la filiale Sécurité nature.

Cette année a représenté, encore une fois, une excellente occasion de positionner et de mettre en valeur une organisation solidement implantée au Québec dans son rôle de promotion d'un comportement responsable chez les chasseurs et les pêcheurs. Je tiens à souligner particulièrement le leadership et le travail acharné de nos moniteurs, instructeurs et responsables de la formation dans les différentes régions du Québec, ainsi que le soutien inestimable du personnel de Sécurité nature.

Au cours de la dernière année, plus de 63 000 participants ont suivi une formation offerte par Sécurité nature. Nous pouvons être très fiers de cet accomplissement, qui témoigne de l'importance de notre mission et de l'impact de nos actions.

Je suis particulièrement fier de la création du comité de développement, une initiative majeure visant à diversifier notre offre de formations et à répondre encore mieux aux besoins des chasseurs et des pêcheurs.

Par ailleurs, à la suite de l'analyse de notre écosystème informatique, il a été décidé de reconstruire nos outils numériques. Ce grand projet a pour but de mieux réaliser notre mission en facilitant l'interaction des utilisateurs avec nos produits de formation et de garantir l'avenir de notre organisation en lui offrant un système durable.

D'un point de vue plus global, il est très motivant de participer à la nouvelle planification stratégique de la FédéCP qui entraînera un rayonnement accru de la filiale éducative.

L'ensemble de l'équipe de Sécurité nature est enthousiaste face aux défis à venir et aux nombreuses opportunités qui se présenteront dans les prochaines années. En conclusion, je suis honoré de vous présenter un compte rendu détaillé de nos chantiers, de nos progrès et de nos perspectives pour l'avenir.



LES ADMINISTRATEURS

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

Présidents régionaux

Gérard Gagnon
Bas-Saint-Laurent

Michel Bouchard
Trésorier, Saguenay–Lac-Saint-Jean

Bob Bélanger
Capitale-Nationale

Pierre Caron
Secrétaire, Mauricie

François Vanasse
Estrie

Rodolphe LaSalle
Vice-président, Outaouais

Nathalie Dallaire
Abitibi-Témiscamingue

Gilles Couture
Côte-Nord

Alain Poitras
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Jean-Claude Marcoux
Chaudière-Appalaches

Danny Leblanc
Lanaudière

Michel L. Fortin
Laurentides

Pierre Roy
Montréal – Laval – Montérégie

Yvon Courchesne
Centre-du-Québec

Président provincial

Marc Renaud
2017 à novembre 2024

Pierre Caron
À partir de novembre 2024

Changements

Soulignons le départ de Jean Fink, membre coopté depuis 2020, et de Claude Lapointe, président de la régionale Montréal – Laval – Montérégie depuis 2020.

HÉRITAGE FAUNE

Yves Lachapelle
Président, membre élu

Alain Poitras
Vice-président, membre coopté

Marc-Antoine Godin
Trésorier, membre coopté

Vanessa Ruest
Secrétaire, membre élue

Serge Larivière
Membre coopté

Louis Bélanger
Membre élu

Marc Renaud
Membre désigné FédéCP

Changements

Notons l'arrivée de Vanessa Ruest, qui a pris le rôle de secrétaire, et de Serge Larivière.

Soulignons le départ de Maxime Chouinard et celui de Pascal Alarie, maintenant président de Sécurité nature.

SÉCURITÉ NATURE

Pascal Alarie
Président

Simon Caron
Trésorier

Gaétan Hamel
Secrétaire

Pierre Roy
Membre élu

Pierre Caron
Membre élu

Roch Gamache
Membre élu

Marc Renaud
Membre désigné FédéCP

Changements

Notons l'arrivée de Simon Caron, qui a pris le rôle de trésorier, et de Roch Gamache.



L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

Marc Renaud
Directeur général

Stéphanie Vadnais
Directrice des opérations

Michel Baril
Biologiste

Hélène Baron-Gauthier
Coordonnatrice de la fondation

Jessica Bouchard
Agente de projets et de soutien aux membres

Lise Duchesneau
Adjointe administrative

Jessika Guay-Plamondon
Agente à la comptabilité

Line Guillemette
Agente à la comptabilité

Isabelle Labranche
Conseillère aux communications

Marie-Josée Laflamme
Agente de service à la clientèle

Christina Leclerc
Agente de bureau – formation

Mathieu Martin
Responsable du marketing

Edith Rosa
Agente de bureau – formation

Martin Savard
Coordonnateur à la formation

Emily Vallée
Coordonnatrice aux communications

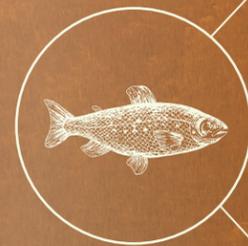
Maxime Jean
Directeur général jusqu'en septembre 2024

Anatidae



Rapport annuel

de Sécurité nature



Ostéichthyens

FAITS SAILLANTS

AMORCE DE LA RÉFONTE DES OUTILS NUMÉRIQUES

Sécurité nature a lancé un grand chantier au cours de l'année : une refonte complète des outils numériques, du site web aux formations en passant par le portail de gestion des données. Ce projet a comme premier objectif d'améliorer l'expérience de nos usagers, principalement les participants aux formations.

NOUVELLES FORMATIONS EN CHANTIER

Le comité de développement mis sur pied cette année a analysé les besoins des futurs adeptes de chasse, au-delà des formations obligatoires, afin de déterminer quel outil pourrait mieux les soutenir dans leur pratique. À l'aide entre autres d'un sondage, le comité a conclu que la priorité est l'éviscération des grands gibiers. L'élaboration d'une formation en ligne a donc été lancée, en plus d'autres projets complémentaires qui aideront les chasseurs dans leur préparation.

INVESTISSEMENT DANS LE MATÉRIEL DE COURS

Un investissement majeur et attendu par les moniteurs a été fait en 2024 : chacune des trousse d'armes à feu désactivées a été bonifiée avec l'ajout d'armes longues ou d'armes de poing selon le cas. Les participants aux cours CCSMAF et CCSMAFAR ont donc plus de possibilités de manipuler les armes pour se préparer au test pratique.



BILAN DU NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX FORMATIONS

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS		
2024	2023	2022
63 489	56 901	65 508

Avec ses 63 489 participants, Sécurité nature marque une excellente remontée par rapport à 2023, qui se situait parmi les valeurs inférieures des dix dernières années. La participation des femmes et des jeunes de moins de 18 ans semble se stabiliser depuis les cinq dernières années. Seule une petite augmentation du pourcentage de jeunes se fait remarquer pour le cours ICAA.

COURS EN LIGNE

Initiation à la chasse avec arme à feu

NOMBRE DE COURS VENDUS			POURCENTAGE EN 2024	
2024	2023	2022	FEMMES	MINEURS
17 391	15 731	17 274	28.4 %	23 %

Pour ICAF, on revient à la stabilité qui s'était installée depuis 2019 (excluant l'année pandémique).

Initiation à la chasse avec arc ou arbalète

NOMBRE DE COURS VENDUS			POURCENTAGE EN 2024	
2024	2023	2022	FEMMES	MINEURS
10 756	10 310	11 206	25.6%	15 %

Du côté de ICAA, qui avait connu une hausse fulgurante en 2020-2021, on revient à la normale des dix dernières années.

Séminaire Chasse au dindon sauvage

NOMBRE DE COURS VENDUS			POURCENTAGE EN 2024	
2024	2023	2022	FEMMES	MINEURS
5 871	5696	6717	14 %	9 %

Le nombre de formations vendues sur la chasse au dindon est dans la moyenne des dix dernières années.

Précision sur les chiffres

Cours en ligne : total des cours vendus pendant l'année

Cours en classe : total des participants qui ont terminé leur formation pendant l'année

COURS EN CLASSE

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu et reprises

NOMBRE DE PARTICIPANTS			POURCENTAGE EN 2024	
2024	2023	2022	FEMMES	MINEURS
26 131	22 564	26 638	30.6 %	21 %

Le CCSMAF défie les prédictions avec son augmentation de 15 % par rapport à 2023. Il s'agit d'une excellente année si on compare à une moyenne habituelle de 22 800 participants.

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte et reprises

NOMBRE DE PARTICIPANTS			POURCENTAGE EN 2024	
2024	2023	2022	FEMMES	MINEURS
3 340	2 600	3 673	24.3 %	N/A

Le CCSMAFAR se rapproche du niveau de 2022 après le creux de 2023. Rappelons que le cours est donné par la FédéCP depuis 2022.

Les acronymes

CCSMAF : Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu

CCSMAFAR : Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte

ICAF : Initiation à la chasse avec arme à feu

ICAA : Initiation à la chasse avec arc et arbalète



TOURNÉE DE COURS DANS LE NORD DU QUÉBEC

Parmi les participants comptabilisés dans le tableau ci-dessus se trouvent les résidents des régions nordiques du Québec.

Peu de cours avaient été donnés entre 2020 et 2023. Aux restrictions dues à la pandémie se sont ajoutés des changements administratifs chez notre partenaire l'Administration régionale Kativik. De nombreux citoyens étaient donc en attente d'opportunités pour suivre le CCSMAF.

Une tournée des villages nordiques s'imposait : à l'été 2024, deux équipes de moniteurs ont parcouru les régions de la baie d'Hudson et de la baie d'Ungava pour former 184 participants. Ce sont Hugues Caron, Richard Gervais, Jean Barrette et Richard Plante qui ont offert plus d'une dizaine de formations pendant leur séjour.

Les conditions de travail étaient bien plus exigeantes que celles dont ils ont l'habitude. Sécurité nature les félicite pour leur débrouillardise, leur capacité d'adaptation et leur enthousiasme à offrir ce service aux communautés nordiques.



AMÉLIORATION CONTINUE

RÉVISION DES COURS PAR LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Sécurité nature a été sollicitée pour la révision du CCSMAF et du CCSMAFAR, qui s'est déroulée pendant la première moitié de l'année. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a rassemblé pour l'occasion près d'une vingtaine de participants de partout au Canada pour leur expertise, dont le Bureau du Contrôleur des armes à feu du Québec et Sécurité nature. Il s'agissait essentiellement de la révision du matériel écrit en anglais, soit les manuels de l'étudiant et du moniteur, les diaporamas et les examens, afin de s'assurer de leur conformité avec la réglementation présente et à venir.

Pour répondre à ce défi, Sécurité nature a formé un petit comité de lecture ad hoc rassemblant des membres du CA, des instructeurs et un responsable régional de la formation. Le comité a travaillé intensément pour proposer des améliorations tant sur le contenu que dans l'approche pédagogique en mobilisant toute son expérience des dernières décennies.

Les relations avec les pilotes de ce projet à la GRC sont très bonnes et il est probable que nous serons également sollicités pour réviser la version française avant qu'elle ne soit diffusée.

La dernière révision, à laquelle Sécurité nature avait aussi participé, datait d'entre 2014 et 2016.

COMITÉ DE FORMATION

Après avoir terminé son mandat de mise à jour des procédures en 2023, le comité de formation a été dissous en février 2024. Le comité s'était entre autres penché sur le rôle des responsables régionaux de formation, sur la sélection de nouveaux moniteurs et sur le suivi des recommandations formulées par les moniteurs.



FORMATION DES MONITEURS

FORMATIONS INITIALES CCSMAF ET CCSMAFAR

Au cours de l'année, quatre sessions de formation initiale se sont tenues pour assurer le renouvellement de la banque de moniteurs. Deux séances ont servi à former 44 moniteurs CCSMAFAR. L'arrivée de nouveaux bénévoles est bienvenue pour garantir une offre de cours constante dans l'ensemble de la province.

Au printemps, une session dédiée au CCSMAF a rassemblé 35 candidats. Fait intéressant, on remarque un changement drastique du milieu d'origine des candidats moniteurs du CCSMAF, qui étaient traditionnellement issus du milieu de la chasse et des associations de chasseurs. En 2024, la majorité d'entre eux ont plutôt mentionné provenir de clubs de tir.

FORMATION CONTINUE

Dans chaque région, une séance de formation continue a été offerte aux moniteurs afin de faire le point sur les changements administratifs introduits en avril 2023 (instauration du formulaire 5484), de faire des rappels sur les nouvelles orientations contenues dans le matériel de cours – un nouveau diaporama – diffusé depuis janvier et de faire un suivi des demandes des moniteurs recueillies lors des sessions de mise à niveau de 2023.

Les séances se sont tenues sous des formes différentes, en personne ou à distance, selon la réalité géographique de chaque région.

L'expérience démontre l'importance de ces rencontres régionales qui ne servent pas seulement à échanger de l'information, mais aussi à partager sur les difficultés et les défis rencontrés par les moniteurs et monitrices, et à coordonner le travail des bénévoles de différentes associations.

Bonification du matériel de cours

Afin de soutenir les moniteurs dans leur enseignement, du nouveau matériel de cours leur a été acheminé en cours d'année. Deux affiches en lien avec les cours de maniement d'armes à feu ont été mises à jour et imprimées sur un matériau durable : les quatre règles vitales et la méthode PROUVER.

Chaque association qui dispense des cours a reçu deux copies de ces affiches qui aident les étudiants à retenir des informations cruciales pour la réussite des examens.

Sécurité nature a aussi fait un investissement majeur pour bonifier les trousse d'armes désactivées que possèdent les associations qui donnent les formations de maniement d'armes à feu. Des armes de poing ainsi que des armes longues à verrou, à pompe et à levier ont été ajoutées aux trousse existantes. L'achat a été fait à la suite de la demande des moniteurs qui souhaitent améliorer l'expérience de leurs étudiants pendant la période de manipulation des armes et pendant le test pratique. L'envoi de ces armes est prévu pour l'année 2025.

LES QUATRE RÈGLES VITALES DES ARMES À FEU

Dès que vous êtes en présence d'armes à feu, vous devez constamment ces 4 règles à l'esprit et les appliquer.

- T** Traitez toute arme à feu comme si elle était chargée.
- P** Pointez toujours votre arme à feu dans une direction sécuritaire.
- T** Tenez le doigt éloigné de la détente et à l'extérieur du pontet.
- O** Ouvrez le mécanisme et assurez-vous que l'arme à feu ne contient aucune munition. Vous devez **PROUVER** que l'arme à feu est sécuritaire.

Ne tendez ou ne recevez une arme à feu que lorsque celle-ci est ouverte et non chargée. En aucune circonstance, ne pointez le canon d'une arme vers une personne.



TPTD et PROUVER sont des marques de Sécurité Nature dans le maintien des armes à feu. Manuel de l'étudiant (P 448101). Gendarmerie royale du Canada (2024).

DÉVELOPPEMENT DE NOS SERVICES

DES OUTILS NUMÉRIQUES À LA FINE POINTE

L'arrivée des cours en ligne d'initiation à la chasse est encore récente dans l'histoire de Sécurité nature. Offertes à des dizaines de milliers de participants, ces formations mettent nos outils numériques à l'épreuve. Proposer un contenu de qualité ne suffit pas : l'expérience utilisateur doit être fluide, de l'inscription jusqu'à la confirmation de réussite.

C'est pourquoi Sécurité nature a décidé de refondre sa plateforme numérique afin de simplifier la navigation et d'améliorer l'accessibilité. Cette refonte englobe le site web, l'hébergement des formations et le portail de gestion des usagers. À travers ce projet d'envergure, la sécurité de nos données demeure un élément crucial auquel une attention particulière est portée.

L'année 2024 a été consacrée à l'analyse de nos outils et à la définition précise de nos besoins. Dès le début de 2025, une firme externe entamera les travaux.

DES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LES CHASSEURS

En ayant à l'esprit de mieux outiller les chasseurs et de diversifier les sources de revenus, Sécurité nature prévoit développer son offre de formations au cours des années à venir. De premières démarches ont été faites concernant des formations sur l'éviscération, sur la manipulation d'armes à feu et sur la chasse au petit gibier.

Éviscération des grands gibiers

Lors d'un sondage sur les habitudes et les intérêts des chasseurs et pêcheurs auquel plus de 10 000 personnes ont répondu, le traitement du gibier après le tir a été identifié comme l'aspect le plus difficile de la chasse, après l'adaptation aux conditions météorologiques. L'éviscération des grands gibiers sera donc l'objet d'une formation en ligne dont la production se fera au cours de l'année 2025.



Manipulation d'armes à feu

L'examen pratique du cours de maniement d'armes à feu est une portion à laquelle il est plus difficile de se préparer par rapport à la partie théorique. Sécurité nature envisage donc de mettre sur pied une formation préparatoire qui enseigne les règles de manipulation des armes à feu à l'aide de vidéos et d'outils graphiques. L'objectif est que les participants se sentent prêts à tenir de véritables armes à feu. Les candidats qui échouent au test pratique auront d'ailleurs droit gratuitement à cette formation avant d'assister à leur reprise d'examen.

Chasse au petit gibier

La mise en place de nouvelles formations étant un processus laborieux, il paraissait pertinent de sonder l'intérêt de nos membres pour du contenu de formation complémentaire entre-temps et de leur offrir une occasion d'apprentissage dès 2024. Un webinaire sur la chasse au petit gibier a donc été mis sur pied à l'automne par l'équipe de la FédécP et l'influenceur Philippe April LeQueré, qui assure la production du contenu TikTok.

Les deux séances en direct ont attiré 234 personnes. Au terme du webinaire, 85 % des participants qui n'avaient jamais chassé auparavant ont affirmé se sentir prêts à le faire. Les commentaires généraux très positifs et le désir des participants d'approfondir certains sujets indiquent un bon potentiel pour cette formule simple et efficace.

RENCONTRE DES CLUBS DE TIR

Devant les défis rencontrés par les responsables des clubs de tir, Sécurité nature a décidé de prendre le pouls de ces organisations en planifiant une rencontre. Les administrateurs des clubs de tir ont alors pu échanger sur leurs difficultés et leurs enjeux qui sont principalement liés aux lois et réglementations encadrant la pratique du tir. Cette première rencontre a ouvert la porte à la discussion et a engendré une deuxième rencontre en janvier 2025 accueillant une trentaine de clubs et des représentants du Bureau du contrôleur des armes à feu. Sécurité nature souhaite ainsi contribuer à la pratique du tir sportif.





AIDE FINANCIÈRE

Sécurité nature, grâce aux revenus générés par les cours, contribue financièrement à soutenir les activités de la Fédération et de la Fondation. La filiale éducative met aussi à la disposition de toute l'organisation les outils informatiques et technologiques essentiels à la réalisation des projets.

SOMMES VERSÉES PAR SÉCURITÉ NATURE	À LA FÉDÉCP	À HÉRITAGE FAUNE
POUR LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES SELON LE BUDGET PRÉVU	500 000 \$	200 000 \$
DANS LE FONDS D'INDON SAUVAGE	-	-
TOTAL (AVANT VERSEMENT DU SURPLUS AU FONDS VISIBILITÉ)	700 000 \$	

Le budget 2024 était très conservateur, mais les résultats ont pris une tournure plus positive que prévu, ce qui explique le surplus d'exploitation du fonds d'administration générale. De ce surplus, environ 130 000 \$ ont été versés au fonds de réserve ICAF et ICAA. Ce transfert est fait en vertu des termes de l'entente avec le Ministère qui stipule que tout montant qui dépasse 12 % de profit en lien avec les formations ICAF et ICAA doit être versé dans ce fonds. L'utilisation des sommes cumulées dans ce fonds doit servir à combler une année déficitaire ou de moins de 12 % de profit, ou encore à couvrir des dépenses en lien avec les formations ou avec des projets spéciaux.

MONITEURS, INSTRUCTEURS ET RESPONSABLES DE LA FORMATION

La FédéCP tient à remercier ses 390 moniteurs bénévoles pour leur engagement, leur dévouement et leur mobilisation pour l'enseignement de la sécurité dans le maniement des armes à feu. Grâce à eux, de nombreux nouveaux chasseurs avisés et responsables sont formés chaque année pour ainsi assurer une relève auprès des chasseurs québécois.

NOMBRE DE MONITEURS ET D'INSTRUCTEURS PAR RÉGION

Région	CCSMAF		CCSMAFAR		
	Moniteurs	Instructeurs	Moniteurs	Instructeurs	Moniteurs novices
Bas-Saint-Laurent	24	1	5	0	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18	0	4	0	0
Capitale-Nationale	29	1	8	0	0
Mauricie	10	2	4	1	0
Estrie	12	2	4	2	0
Outaouais	25	2	6	0	0
Abitibi-Témiscamingue	39	0	8	0	0
Côte-Nord	17	0	5	0	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11	1	3	0	0
Chaudière-Appalaches	27	1	6	1	0
Lanaudière	20	0	12	0	6
Laurentides	27	0	5	0	0
Montréal, Laval, Montérégie	63	4	39	4	1
Centre-du-Québec	17	0	2	0	1
Moniteurs autochtones	32	2	0	0	0
Total	371	16	111	8	8

Plusieurs moniteurs CCSMAF sont également moniteurs CCSMAFAR, ce qui donne un total de 390 moniteurs.

INSTRUCTEURS

Paul-Aimé Bélanger
Linda Bélanger-Crête
Mark Brazeau
Pierre Caron
Gianfranco Cavallo
Pierre Couture
Réal Crête
Robert Dominique
Éric Giguère
Rodolphe La Salle
André Labrie
Jules Lambert
Hélène Larente
Serge Larivière
Martin Savard
Jean Valiquette

RESPONSABLES RÉGIONAUX DE LA FORMATION

Paul-Aimé Bélanger | Bas-Saint-Laurent
Rémi Girard | Saguenay-Lac-Saint-Jean
Donald Ouellette | Capitale-Nationale
Richard Blais | Mauricie
Réal Crête | Estrie
Martin Bourgie | Outaouais
Dany L'Heureux | Abitibi-Témiscamingue
André Boulianne | Côte-Nord
Jules Lambert | Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Pierre Couture | Chaudière-Appalaches
René Charpentier | Lanaudière
Marc Tremblay | Laurentides
André Labrie | Montréal – Laval – Montérégie
Éric Bahl | Centre-du-Québec

Merci aux responsables régionaux sortants :

Joseph Garneau
Capitale-Nationale
Aurel Dubé
Outaouais
Pierre Roy
Montréal – Laval – Montérégie



RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES

DU CÔTÉ DE LA FÉDÉCP

Membre honoraire : Fondation de la faune du Québec



Jean-Claude D'amours, PDG de la FFQ, reçoit le titre des mains de Marc Renaud, président de la FédéCP.

Le titre de membre honoraire a été décerné à une organisation dédiée à la conservation des milieux naturels et à la mise en valeur de la faune et de ses habitats : la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

Année après année, la FédéCP a le plaisir et le privilège de collaborer avec la FFQ, notamment à la Table nationale de la faune. Son apport financier est indispensable à la réalisation des grands chantiers fauniques depuis maintenant 40 ans. Incontournable acteur dans la création de relève chez les pêcheurs au Québec, son programme Pêche en herbe a fêté son 27^e anniversaire.

Héritage faune tient spécialement à souligner la contribution de la FFQ dans l'exercice de réflexion philanthropique qu'a amorcé notre fondation.

Membre à vie : Guy Vézina

Guy Vézina maîtrise l'art des chiffres aussi bien que l'art de s'impliquer bénévolement dans le milieu faunique. Il réussit de main de maître à soutenir les associations et à convaincre quiconque de s'impliquer et de les soutenir à leur tour. Bénévole au sein de la FédéCP depuis 2004, il a rejoint le CA de la fondation Héritage faune où il a siégé pendant six ans.

Il a même été Administrateur général à la Fédération canadienne de la Faune où il a gravi les échelons jusqu'à en assurer la présidence de 2019 à 2021. Encore aujourd'hui, il demeure administrateur au CA de leur fondation.

Il a aussi fourni une aide incommensurable à la régionale Capitale-Nationale où il a œuvré à titre de trésorier de 2011 jusqu'à 2024.

Au travers de tous ses engagements, il continue à trouver le temps de pratiquer ses activités sportives préférées, soit la chasse, la pêche et le tir.

Mérites

- Joe Garneau** / Capitale-Nationale
- Hélène Lévesque-Charrois** / Abitibi-Témiscamingue
- Jean-Paul Poulin** / Estrie
- Sonia Gagné** / Mauricie

DU CÔTÉ DE SÉCURITÉ NATURE

Moniteur national 2024 : Marius Murray

Reconnaissance d'une association : Belle chasse et pêche



Jimmy Bouchard, secrétaire-trésorier et Yvon Desmeules, président de Belle Chasse et pêche sont entourés de Marc Renaud, président de la FédéCP et de Jean-Claude Marcoux, président de la FédéCP Chaudières-Appalaches.

Depuis sa création en 1969, cette association de Chaudière-Appalaches vise à rendre ses activités accessibles à tous. Son offre est variée : pêche journalière à la truite mouchetée, hébergement en chalet, sentiers de randonnée pédestre avec interprétation des oiseaux, aires de pique-nique et de camping.

De plus, Belle Chasse et pêche forme chaque année des nouveaux chasseurs en donnant des cours de maniement d'arme à feu. L'association avait aussi offert de nombreux cours d'initiation à la chasse avec arme à feu et d'initiation à la chasse avec arc et arbalète lorsque ces derniers se donnaient en classe.



Marius Murray reçoit son prix des mains de Pascal Alarie, président de Sécurité nature.

Fortement impliqué au sein de la régionale FédéCP Côte-Nord, ce moniteur actif depuis 32 ans a été responsable des moniteurs de sa région jusqu'en 2014. De plus, il a été trésorier de la régionale pendant plus de 20 ans, poste qu'il a récemment quitté afin d'assurer une saine transition.

Il a également été membre du conseil d'administration du club Quad de Sept-Îles qui regroupe de nombreux chasseurs et pêcheurs. Il y a assumé différents postes dont celui de président pendant cinq ans. C'est lors de cette période qu'il a notamment été responsable du Jamboree provincial regroupant près de 400 personnes dont plusieurs provenaient de l'extérieur du Québec. Il y siège aussi au niveau régional depuis plusieurs années.

Marius Murray a toujours su représenter avec fierté la FédéCP sur différentes tribunes. Il s'est avéré un mentor hors pair pour assurer le meilleur pour l'organisation et par conséquent pour bien représenter et défendre les droits des chasseurs et pêcheurs de la Côte-Nord.



Pionnière de la formation :
Hélène Lévesque-Charrois



Pionnière dans la diffusion des cours d'initiation à la chasse au Québec, madame Lévesque-Charrois est la première femme à être formée monitrice en 1992. Femme de tête, profondément engagée auprès de la relève et rigoureuse, elle n'a jamais hésité à aller au front pour représenter les intérêts des chasseurs, notamment dans le cas des permis de zones pour l'orignal. Elle offre aussi son soutien à la trésorière de son association régionale pour de multiples mandats.

Main de fer dans un gang de velours, cette charmante monitrice est un modèle pour les femmes et pour les jeunes dans le monde de la chasse. En faisant la promotion de saines pratiques, en animant avec dynamisme et en donnant l'exemple par sa rigueur bienveillante, elle est une source d'inspiration pour toute l'Abitibi-Témiscamingue.

Reconnaissance du comité
de révision des cours



Pierre Caron reçoit une médaille et un certificat au nom du comité de révision.

Le comité responsable de la révision des cours de maniement des armes à feu a reçu une reconnaissance de la part de la GRC pour souligner son « travail exceptionnel et son dévouement dans le cadre du Groupe de travail national CCSMAF/CCSMAFAR. »

Félicitations à Pierre Caron, Gianfranco Cavallo, Pierre Auger, Donald Ouellette et Martin Savard.

Moniteurs régionaux

- Claude Charrier** | Bas-Saint-Laurent
- Christian Rathé** | Capitale-Nationale
- Denis Vel** | Estrie
- Gaston Chalifoux** | Côte-Nord
- Patrick Langlais** | Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Benoit Gaudet** | Lanaudière
- Henri Méry** | Laurentides
- Claude Lapointe** | Montréal – Laval – Montérégie
- Yvon Courchesne** | Centre-du-Québec





Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

ACTION ÉDUCATIVE | FONDATION
SÉCURITÉ NATURE | HÉRITAGE FAUNE